

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Désignation : **NITRIPLANT**
Acide nitrique à 53.5%

Utilisation : Engrais

Identification de la société : PLANTIN
84350 COURTHEZON France
e-mail : plantin@plantin.fr

Appel d'urgence : Tel : 04.90.70.20.03

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Préparation / substance : Préparation

Cette préparation est classée comme dangereuse au sens des arrêtés du 20 avril 1994 modifié et du 9 novembre 2004.

Corrosif : provoque de graves brûlures.

Risque de lésions oculaires graves. Ce produit ou ces vapeurs peuvent aggraver des maladies pulmonaires, bronchiques ou causer des troubles respiratoires.

Ce produit non dilué peut être dangereux pour les organismes aquatiques, du fait de son acidité.

Ce produit est oxydant et peut accélérer la combustion d'autres matériaux inflammables.

3 – COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Informations sur les composants :

Nom chimique : Acide nitrique
N° CAS : 7697-37-2
N° EINECS : 231-714-2
Concentration : 53-54%
Symbole(s) / Phrases de risques O, C R8 R35

4 - PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets : Irritation, difficultés respiratoires.

Premiers secours :

Généralités : La rapidité est essentielle. Suivi médical dans tous les cas. Douches et fontaines oculaires à proximité des postes de travail.

Inhalation : Passer à l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Placer sous surveillance médicale.

Peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver immédiatement abondamment à l'eau (15 minutes). Consulter un médecin si des brûlures apparaissent. Laver les vêtements avant réutilisation.

Yeux : Rincer complètement avec beaucoup d'eau (15 minutes). Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter immédiatement un ophtalmologiste, même en l'absence de symptômes extérieurs.

Ingestion : Rincer la bouche si la personne est consciente. Ne pas faire vomir. Transférer immédiatement à l'hospital.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction approprié :	Avec de l'eau en grande quantité. Ne pas envoyer les eaux dans les égouts ou dans le milieu aquatique.
Produit d'extinction inapproprié :	Poudres alcalines.
Produits de décomposition /combustion dangereux :	Dégagement de gaz toxique : Oxydes d'azote (NO, NO ₂ , etc.). Ne pas respirer les fumées. Non combustible, mais peut présenter des risques en cas d'incendie. Peut accélérer la combustion d'autres matériaux inflammable (bois, coton, paille...) Le contact avec des métaux (acier, métaux galvanisés, aluminium) peut provoquer une corrosion et produire de l'hydrogène gazeux très inflammable.
Equipement de protection :	Utiliser du matériel respiratoire autonome et des vêtements anti-acides.
Autres informations :	Refroidir à l'eau pulvérisée les réservoirs exposés à la chaleur. Eviter tout contact avec des matières organiques ou oxydables.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Ne pas respirer les vapeurs. Rabattre les vapeurs à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Ne pas toucher ni marcher dans le produit épandu. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.
Précautions pour l'environnement :	Eviter la contamination des cours d'eau de surface.
Méthodes de nettoyage :	Arrêter la fuite puis endiguer le produit et le diriger vers une zone imperméable. Pomper le produit dans un récipient étiqueté. Diluer le résidu à l'eau. Neutraliser le produit non récupérable avec de la chaux, des carbonates ou des bicarbonates. Enfin, laver à l'eau. Ne jamais neutraliser ce produit dans des emballages.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Eviter tout contact direct avec le produit. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. N'utiliser que des matériaux résistants aux acides. Ne pas utiliser d'air comprimé pour transvaser, décharger ou transporter. Ne jamais introduire d'eau ou un agent aqueux dans les réservoirs ou les conteneurs contenant de l'acide. Toujours verser l'acide dans l'eau. Les dilutions ou neutralisations sont très fortement exothermiques. Eviter les projections. Opérer lentement.
Conditions de stockage :	Le sol de la zone de stockage doit être imperméable, résistant aux acides et sur cuvette de rétention. Les cuves de stockage doivent être reliées à la terre et munie de soupape de sécurité adéquate et reliées à une colonne desséchante. Les récipients métalliques doivent être régulièrement ouverts avec précaution pour libérer l'hydrogène. L'installation électrique doit être anti-corrosion. Conserver à l'abri de la chaleur, de la lumière dans un endroit bien ventilé.
Matières incompatibles :	Métaux usuels, aciers au carbone ou avec revêtements organiques.
Matériaux d'emballage recommandés :	Acier inoxydable, verre, PVC.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle : VLE : 10 mg/m³ (4 ppm)
VME : 5 mg/m³ (2 ppm)

Contrôle de l'exposition Professionnelle:

Respiratoire : Appareil de protection respiratoire filtrant anti-gaz à cartouche spécifique.
En cas de libération de vapeurs : Appareil de protection autonome isolant.

Main : Porter des gants de protection anti-acides.

Yeux : Porter un écran facial long.

Peau et corps : Bottes et vêtements anti-acides.

Moyens collectifs d'urgence : Douches de sécurité, fontaines oculaires.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Incolore à légèrement jaune
Odeur : Acre, suffocante
Point de fusion : Env -20°C
Point/intervalle d'ébullition : Env 112°C
Pression de vapeur : Env 0.77 kPa
Densité relative : 1.33 kg/m³
Point d'éclair : Non pertinent
Température d'inflammabilité : non inflammable
Propriétés comburantes : Non comburant
Solubilité dans l'eau : Miscible en toutes proportions
Solubilité dans d'autres solvants : Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non déterminé
pH : pH < 1
Viscosité : Non déterminé
Limites d'explosivité : Le contact avec des métaux courants (acier, métaux galvanisés, aluminium) peut provoquer une corrosion et produire de l'hydrogène gazeux très inflammable.
Densité relative de la vapeur (air=1) : Non déterminé
Propriétés d'oxydation : Oxydant

10 - STABILITE / REACTIVITE

Stabilité : Se décompose lentement sous l'effet de la lumière ou de la chaleur en oxydes d'azote.

Conditions à éviter : Températures élevées.

Matériaux à éviter : Eviter le contact avec les matériaux combustibles, les agents réducteurs, les bases, les poudres métalliques, le sulfure d'hydrogène, les chlorates, les carbures et les métaux (sauf les métaux nobles).

Produits de décomposition dangereux : Dégagement de gaz toxique : Oxydes d'azote (NO, NO₂, etc.).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë :	Pas de données disponibles.
Toxicité aiguë par inhalation :	CL50 (rat) 30 min = 310-334 mg/kg
Irritation/corrosion aiguë des yeux :	Corrosif, provoque de graves brûlures.
Irritation/corrosion aiguë de la peau :	Corrosif, provoque de graves brûlures.
Sensibilisation cutanée aiguë :	Pas de données disponibles.
Mutagénèse :	Pas de données disponibles.
Autres informations :	En cas d'exposition répétée ou prolongée, peut provoquer des effets sur les poumons et les dents.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour les poissons :	Susceptible d'être néfaste pour l'environnement aquatique par modification du pH.
Toxicité aiguë pour les daphnies :	Même remarque.
Toxicité aiguë pour les bactéries :	Même remarque.
Toxicité aiguë pour les algues :	Même remarque.
Biodégradabilité :	Pas de données disponibles.
Coefficient de partage ; Log Pow :	Pas de données disponibles.
Autres informations :	La teneur maximale en nitrate de l'eau destinée à l'alimentation humaine a été fixée au plan européen à 50 mg/l.

13 – ELIMINATION

Produit :	Neutraliser avec précaution par de la chaux ou des carbonates. Eliminer selon la réglementation locale.
Emballage :	Collecte ADIVALOR

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre (ADR/RID) :	UN 2031 ACIDE NITRIQUE Classe 8 N° d'identification Groupe d'emballage II Etiquette 8
Transport par mer (IMGD) :	UN 2031 ACIDE NITRIQUE Classe 8 Groupe d'emballage II Etiquette 8 Polluant marin : non
Transport par air (IATA) :	UN 2031 ACIDE NITRIQUE Classe 8 Groupe d'emballage II Etiquette Corrosive Avion passagers interdit

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Description chimique : Solution aqueuse concentrée d'acide nitrique à 53.5%.

Symbole(s) :



C Corrosif

Phrases R : R35 : Provoque de graves brûlures.
R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Phrases S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosol.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36 : Porter un vêtement de protection approprié.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16 - AUTRES INFORMATIONS

Libellés des phrases de risque et des consignes de sécurité figurant à la rubrique 2 :

R35 : Provoque de graves brûlures.

Les informations contenue dans cette FDS ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s). Ces informations sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances pour l'usage décrit dans le paragraphe 1.

Mise à jour du 9/07/2008

Objet de la modification : mise en forme du document.